

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anais	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGALT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anta	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSEUR Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Lufovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N01 Résultat marché – Entretien des espaces verts

Madame le Maire informe qu'une consultation a été lancée pour l'entretien des grands espaces verts sur les communes déléguées de Beauchêne, Frênes, Larchamp, Saint Cornier des landes et Tinchebray.

Une seule entreprise a répondu : LBS de Vire pour un montant de 79 981.20 € TTC.

Ce marché commencera le 1^{er} janvier 2025, pour une durée d'UN AN, renouvelable 3 fois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte du résultat de cette consultation.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,

Josette PORQUET




Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N01-DE
A G E D I

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Arrick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LÉCORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N02 Tinchebray – Acquisition terrain « les Hauts champs »

Madame le Maire informe que dans la continuité du réaménagement du quartier « Les Hauts Champs », la commune déléguée de Tinchebray souhaite désormais acquérir une bande de terrain pour élargir le chemin rural n° 19 classé en voie communale par délibération en date du 9 juillet 2024.

Le propriétaire de la parcelle ZI 248 propose de céder à la collectivité, une bande de terrain d'environ 1,5 m² au prix de 15 €/m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de faire l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 1,5 mètre de large sur une longueur d'environ 65 mètres soit une surface d'environ 100 m² sur la parcelle ZI 248 pour élargir l'ancien chemin rural n° 19, désormais classé en voie communale au prix de 15 €/m² auprès de M. Marc Patry,
- Dit que les frais de géomètre et d'actes seront à la charge de la commune,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires, ainsi que l'acte, auprès de l'office notarial de Junon à Tinchebray.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,

Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N02-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.admrecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anais	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwin	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Estlyne	P
GRUSON Annick	P	HERGALT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Antia	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N03 Tinchebray – Acquisition immeuble – 85 grande rue

Lors du dernier conseil municipal, Madame le Maire informe qu'elle a pris une décision pour exercer le droit de préemption au nom de la commune pour acquérir un bien situé 87 Grande Rue – Tinchebray.

Le propriétaire de la maison située au 85 Grande Rue, cadastrée 486AD51, a proposé de vendre son bien à la commune, au prix de 70 000 € net vendeur.

Cette acquisition permettrait d'agrandir le parking de la poste et de créer un accès au commerce par l'arrière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de faire l'acquisition de la parcelle 486 AD 51 d'une superficie de 142 m² auprès de M et Mme Yves Aumont au prix de 70 000 €,
- Dit que les frais d'actes seront à la charge de la commune,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires, ainsi que l'acte, auprès de l'office notarial de Junon à Tinchebray.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER




Le Maire,

Josette PORQUET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024

Date de réception de l'AR: 17/12/2024

061-200049765-800DE2428N03-DE

AGEDI

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DÉCOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Éveline	P
GRUSON Arnick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Boïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N04 Frênes – Logement communal – Demande de subvention fonds verts

Madame le Maire laisse la parole à Evelyne Groussard, Maire déléguée de Frênes qui présente ce dossier.

L'état a mis en place un fonds vert pour soutenir les investissements portés par les collectivités et tournés vers la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

La commune déléguée de Frênes envisage des travaux de rénovation dans un logement communal pour permettre au locataire de réaliser des économies d'énergie.

L'ensemble des travaux est estimé à 23 097.06 € HT soit 24 367.40 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la réalisation de ces travaux d'économie d'énergie,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre du Fonds vert la plus élevée possible,
- Dit que ce projet est inscrit au budget,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,

Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N04-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Arnick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEOUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N05 Frênes – Sécurisation – Convention et subvention FAL

Madame le Maire donne la parole à Evelyne Groussard, Maire déléguée de Frênes.

La commune déléguée de Frênes souhaite réduire les vitesses à proximité des entrées de son bourg. C'est le troisième projet de sécurisation.

La commune envisage la mise en place d'un nouveau plateau surélevé dont le coût est estimé à 45 798.38 € HT.

Ainsi Evelyne Groussard propose de solliciter une subvention au titre du FAL afin de financer ces équipements de sécurisation du bourg de Frênes.

Le plan de financement se décline ainsi :

20 % par Tinchebray Bocage	soit 9 159.68 €
80 % par le fonds d'aménagement local	soit 36 638.70 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte le plan de financement tel que présenté,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil départemental la plus élevée possible au titre du FAL,
- Dit que les crédits sont ouverts au budget,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER

Le Maire,

Josette PORQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telrecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CARLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Éveline	P
GRUSON Arnick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEOUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N06 Saint Cornier des Landes – Restauration d'un tableau – Don et subventions

Madame le Maire laisse la parole à Frédérique Roullier, Maire déléguée de Saint Cornier des Landes, qui présente ce dossier.

La commune déléguée possède dans son église un tableau « Le Christ et la Samaritaine » qui nécessite une restauration.

Les travaux de restauration sont estimés à 10 362.75 € HT soit 12 435.30 € TTC.

Une souscription a été mise en place par la Fondation « Sauvegarde de l'Art Français » ce qui a permis de récolter, en faveur de la commune, la somme de 4 558.19 €, déduction faite de 5 % de frais de gestion par la Fondation.

Afin de compléter ce don, Frédérique Roullier propose de solliciter des subventions auprès de la Fondation du Patrimoine et du Conseil Départemental.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte de restaurer ce tableau,
- Accepte le devis de restauration du tableau pour la somme de 10 362.75 € HT, soit 12 435.30 € TTC,
- Accepte le don de la Fondation « Sauvegarde de l'Art Français » d'un montant de 4 558.19 €,
- Sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de la Fondation du Patrimoine,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N06-DE
A G E D I

- Sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental,
- Dit que les crédits sont ouverts au budget,

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,



Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N06-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Arnick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDERIE Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émile	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N07 Yvrandes – Location de parcelle

Madame le Maire laisse la parole à Dominique Maupas, Maire déléguée d'Yvrandes, qui présente ce dossier.

La commune déléguée d'Yvrandes met à disposition d'un agriculteur la parcelle cadastrée 486 YL 52 d'une superficie de 5 660 m² située sur la commune de Tinchebray et issue du remembrement d'Yvrandes depuis 1988 au prix de 87 €.

Suite au décès du titulaire de la mise à disposition, il y a lieu de signer une nouvelle convention avec l'exploitant repreneur de cette parcelle, Monsieur Jonathan Desmottes.

Il est proposé d'autoriser la signature de cette convention au même tarif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Confirme la mise à disposition de la parcelle cadastrée 486YL 52 au prix de 87 € à Monsieur Jonathan Desmottes,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,


Josette PORQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N07-DE

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMANE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASOON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éolise	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDERIE Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSEIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N08 Tinchebray – Tarif E space

Madame le Maire donne la parole à Florence Beaussier.

Dans le cadre des animations de fin d'année, L'E space sera ouvert le 14 décembre et pendant les vacances de Noël.

En 2020, en raison du Covid, cet espace n'a pas réellement fonctionné.

De nouvelles activités seront proposées dans l'E space : Borne d'arcade, Flipper...

Afin d'attirer des familles, il est proposé de fixer un nouveau tarif attractif soit 2 € les 30 min.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe le tarif de l'accès à l'E space à 2 € pour une durée de 30 minutes.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER




Le Maire,

Josette PORQUET



Date de transmission de l'acte: 18/12/2024
Date de réception de l'AR: 18/12/2024
061-200049765-800DE2428N08-DE
AGEF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telrecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DÉCOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anais	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Arnick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEOUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N09 Tinchebray – Tarif eau – électricité – aire de camping-car

Madame le Maire donne la parole à Daniel Decosse.

Lors du dernier conseil municipal, il a été validé le remplacement de la borne de l'aire de camping-car. La nouvelle borne sera installée en début d'année prochaine.

Dorénavant l'utilisation de cette borne sera payante. Le paiement se fera par carte bancaire – 24h/24.

Il y a donc lieu de définir les tarifs de consommation de l'eau et de l'électricité.

Après avoir regardé les tarifs appliqués ailleurs, Josette Porquet propose les tarifs suivants, non assujettis à la TVA :

- Eau potable – 10 minutes (100 litres) 2 €
- Electricité - 12h (10 A) 3 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe les tarifs de consommation à la borne d'aire de camping-car à :

- Eau potable – 10 minutes (100 litres) 2 €
- Electricité - 12h (10 A) 3 €

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER

Le Maire,

Josette PORQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 19/12/2024
Date de réception de l'AR: 19/12/2024
061-200049765-800DE2428N09-DE

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUSSON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSEUR Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émile	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N10 Frênes – Budget lotissement la Villière – Décision modificative

Afin de relancer le projet de lotissement, resté à l'abandon depuis quelques années, Madame le Maire informe qu'il y a lieu de passer des écritures de stocks sur le budget qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

Les écritures se présentent telles qu'annexées à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision telle qu'annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,



Josette PORQUET



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049766-800DE2428N10-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Amrick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARO Louis	P	LECORDERIE Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N11 Budget général- Décision modificative n° 5

Madame le Maire propose de voter la décision modificative suivante, portant principalement sur l'inscription des crédits supplémentaires sur les amortissements des subventions perçues, les travaux sur les trottoirs de Saint Cornier des Landes, le remboursement au budget principal de l'excédent du budget lotissement de Tinchebray, l'effacement des réseaux rue de Vire à Tinchebray....

Les écritures se présentent telles qu'annexées à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision telle qu'annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER




Le Maire,


Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N11-DE
AGED1

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBIARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LERÔY Éric	P	LIETESSIER Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N12 Tinchebray Bocage - Vote du budget primitif 2025

Madame le Maire propose de voter le budget primitif. Ce budget 2025 a été établi sans augmentation des impôts.

En investissement, ce budget tient compte des projets de chaque commune déléguée.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 3 658 514.00 €
En section d'investissement, le budget s'équilibre à 7 179 057.48 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vote le budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,

Josette PORQUET



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
061-200049765-800DE2428N12-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Edith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CALLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anais	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROSSARD-HUBERT Éveline	P
GRUSON Amick	P	HERGAULT Patrick	P	HERON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEOUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N13 Adressage – Tinchebray Bocage

Suite à la fusion de plusieurs communes pour la création de la commune nouvelle Tinchebray Bocage, il y a lieu d'apporter des modifications sur les lieux-dits existants.

Les adresses sont utilisées pour de nombreux usages (livraisons, abonnement fibre, intervention des secours...) qui supposent qu'elles puissent être clairement identifiées. Il est proposé de délibérer sur les dénominations des lieux-dits identiques sur plusieurs communes déléguées afin de leur attribuer une identité unique sur l'ensemble de la commune nouvelle de Tinchebray Bocage.

Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés	Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Commune déléguée SAINT JEAN DES BOIS		Commune déléguée YVRANDES	
Le bourg	Le bourg - St Jean des Bois	Le Bourg	Le Bourg - Yvrandes
La Volée	La Volée - St Jean des Bois	Le Rocher	Le Rocher - Yvrandes
Le Haut Gué	Le Haut Gué - St Jean des Bois	Les Aunays	Les Aunays - Yvrandes
Le Haut Hamel	Le Haut Hamel - St Jean des Bois	Le Pavillon	Le Pavillon - Yvrandes
La Louvetterie	La Louvetterie - St Jean des Bois	Le Village Besnard	Le village Besnard - Yvrandes
Les Sourcettes	Les Sourcettes - St Jean des Bois	Le Foncé	Le Foncé - Yvrandes
Les Landes	Les Landes - St Jean des Bois	La Volée	La Volée - Yvrandes
La Butte	La Butte - St Jean des Bois	Les Noës	Les Noës - Yvrandes
Commune déléguée TINCHEBRAY		Commune déléguée BEAUCHÊNE	
Bel Air	Bel Air - Tinchebray	La Besnardière	La Besnardière - Beauchêne
La Baronnerie	La Baronnerie - Tinchebray	Le Rocher	Le Rocher - Beauchêne
La Besnardière	La Besnardière - Tinchebray	La Basse Ménardrie	La Basse Ménardrie - Beauchêne
La Corderie	La Corderie - Tinchebray	La Haute Ménardrie	La Haute Ménardrie - Beauchêne
La Hognerie	La Hognerie - Tinchebray	Les Sourcettes	Les Sourcettes - Beauchêne

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 31/12/2024
Date de réception de l'AR: 31/12/2024
061-200049765-800DE2428N13-DE

La Huberdière	La Huberdière - Tinchebray	Le Bourg	Le Bourg - Beauchêne
La Louvetterie	La Louvetterie - Tinchebray	Le Tronchet	Le Tronchet - Beauchêne
La Prise	La Prise - Tinchebray	La Cour	La Cour - Beauchêne
Le Désert	Le Désert - Tinchebray	La Butte	La Butte - Beauchêne
Le Pavillon	Le Pavillon - Tinchebray	La Baronnerie	La Baronnerie - Beauchêne
Le Rocher	Le Rocher - Tinchebray	Le Vallet	Le Vallet - Beauchêne
Le Tronchet	Le Tronchet - Tinchebray	La Corbinière	La Corbinière - Beauchêne
Les Landes	Les Landes - Tinchebray	La Rivière	La Rivière - Beauchêne
La Provostière	La Provostière	Le Village Besnard	Le Village Besnard - Beauchêne
		Le Foncé	Le Foncé - Beauchêne
		La Hognerie	La Hognerie - Beauchêne
Commune déléguée LARCHAMP		Commune déléguée FRÈNES	
Le Plant	Le Plant - Larchamp	Les Forges	Les Forges - Frênes
Bellevue	Bellevue - Larchamp	La Butte	La Butte - Frênes
La Ménarderie	La Ménarderie - Larchamp	La Rivière	La Rivière - Frênes
La Cour	La Cour - Larchamp	Le Foncet	Le Foncet - Frênes
Le Désert	Le Désert - Larchamp	Les Bruyères	Les Bruyères - Frênes
Le Rocher	Le Rocher - Larchamp	Place de l'Eglise	Place de l'Eglise - Frênes
La Calinière	La Calinière - Larchamp	La Corderie	La Corderie - Frênes
Les Gaules	Les Gaules - Larchamp		
Les Forgettes	Les Forgettes - Larchamp		
La Corbinière	La Corbinière - Larchamp		
Le Buisson	Le Buisson - Larchamp		
Les Landes	Les Landes - Larchamp		
Commune déléguée SAINT CORNIER DES LANDES			
Bel Air	Bel Air - St Cornier des Landes	Place de l'Eglise	Place de l'Eglise - St Cornier des Landes
Le Hamel	Le Hamel - St Cornier des Landes	La Noë	La Noë-St Cornier des Landes
Le Valet	Le Valet - St Cornier des Landes	Le Haut Gué	Le Haut Gué - St Cornier des Landes
Les Forgettes	Les Forgettes - St Cornier des Landes	La Guittonnière	La Guittonnière - St Cornier des Landes
Les Bruyères	Les Bruyères - St Cornier des Landes	La Prise	La Prise - St Cornier des Landes
Lotissement Bellevue	Lotissement Bellevue - St Cornier des Landes		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte et valide les modifications des noms des lieux-dits tels que présentés,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Frédérique ROULLIER



Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 31/12/2024
Date de réception de l'AR: 31/12/2024
061-200049765-800DE2428N13-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**MODIFICATION NOM DES LIEUX-DITS
COMMUNE DE TINCHEBRAY BOCAGE**

COMMUNE DÉLÉGUÉE SAINT JEAN DES BOIS	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Le bourg	Le bourg - St Jean des Bois
La Vollée	La Vollée - St Jean des Bois
Le Haut Gué	Le Haut Gué - St Jean des Bois
Le Haut Hamel	Le Haut Hamel - St Jean des Bois
La Louvetterie	La Louvetterie - St Jean des Bois
Les Sourcettes	Les Sourcettes - St Jean des Bois
Les Landes	Les Landes - St Jean des Bois
La Butte	La Butte - St Jean des Bois

COMMUNE DÉLÉGUÉE YVRANDES	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Le Bourg	Le Bourg - Yvrandes
Le Rocher	Le Rocher - Yvrandes
Les Aunays	Les Aunays - Yvrandes
Le Pavillon	Le Pavillon - Yvrandes
Le Village Besnard	Le village Besnard - Yvrandes
Le Foncé	Le Foncé - Yvrandes
La Volée	La Volée - Yvrandes
Les Noës	Les Noës - Yvrandes

COMMUNE DÉLÉGUÉE TINCHEBRAY	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Bel Air	Bel Air - Tinchebray
La Baronnerie	La Baronnerie - Tinchebray
La Besnardière	La Besnardière - Tinchebray
La Corderie	La Corderie - Tinchebray
La Hognerie	La Hognerie - Tinchebray
La Huberdrière	La Huberdrière - Tinchebray
La Louvetterie	La Louvetterie - Tinchebray
La Prise	La Prise - Tinchebray
Le Désert	Le Désert - Tinchebray
Le Pavillon	Le Pavillon - Tinchebray
Le Rocher	Le Rocher - Tinchebray
Le Tronchet	Le Tronchet - Tinchebray
Les Landes	Les Landes - Tinchebray
La Provostière	La Provostière

Date de transmission de l'acte: 31/12/2024
Date de réception de l'AR: 31/12/2024
061-200049765-800DE2428N13-DE

A G E N



**MODIFICATION NOM DES LIEUX-DITS
COMMUNE DE TINCHEBRAY BOCAGE**

COMMUNE DÉLÉGUÉE BEAUCHÈNE	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
La Besnardière	La Besnardière - Beauchêne
Le Rocher	Le Rocher - Beauchêne
La Basse Ménardrie	La Basse Ménardrie - Beauchêne
La Haute Ménardrie	La Haute Ménardrie - Beauchêne
Les Sourcettes	Les Sourcettes - Beauchêne
Le Bourg	Le Bourg - Beauchêne
Le Tronchet	Le Tronchet - Beauchêne
La Cour	La Cour - Beauchêne
La Butte	La Butte - Beauchêne
La Baronnerie	La Baronnerie - Beauchêne
Le Vallet	Le Vallet - Beauchêne
La Corbinière	La Corbinière - Beauchêne
La Rivière	La Rivière - Beauchêne
Le Village Besnard	Le Village Besnard - Beauchêne
Le Foncé	Le Foncé - Beauchêne
La Hognerie	La Hognerie - Beauchêne

COMMUNE DÉLÉGUÉE FRÈNES	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Les Forges	Les Forges - Frênes
La Butte	La Butte - Frênes
La Rivière	La Rivière - Frênes
Le Foncet	Le Foncet - Frênes
Les Bruyères	Les Bruyères - Frênes
Place de l'Eglise	Place de l'Eglise - Frênes
La Corderie	La Corderie - Frênes

COMMUNE DÉLÉGUÉE LARCHAMP	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Le Plant	Le Plant - Larchamp
Bellevue	Bellevue - Larchamp
La Ménarderie	La Ménarderie - Larchamp
La Cour	La Cour - Larchamp
Le Désert	Le Désert - Larchamp
Le Rocher	Le Rocher - Larchamp
La Calinière	La Calinière - Larchamp
Les Gaules	Les Gaules - Larchamp
Les Forgettes	Les Forgettes - Larchamp
La Corbinière	La Corbinière - Larchamp
Le Buisson	Le Buisson - Larchamp
Les Landes	Les Landes - Larchamp

Date de transmission de l'acte: 31/12/2024
Date de réception de l'AR: 31/12/2024
061-200049765-800DE2428N13-DE

MODIFICATION NOM DES LIEUX-DITS
COMMUNE DE TINCHEBRAY BOCAGE

COMMUNE DÉLÉGUÉE SAINT CORNIER DES LANDES	
Lieux-dits actuels	Lieux-dits modifiés
Bel Air	Bel Air - St Cornier des Landes
Le Hamel	Le Hamel - St Cornier des Landes
Le Valet	Le Valet - St Cornier des Landes
Les Forgettes	Les Forgettes - St Cornier des Landes
Les Bruyères	Les Bruyères - St Cornier des Landes
Lotissement Bellevue	Lotissement Bellevue - St Cornier des Landes
Place de l'Eglise	Place de l'Eglise - St Cornier des Landes
La Noë	La Noë - St Cornier des Landes
Le Haut Gué	Le Haut Gué - St Cornier des Landes
La Guitonnière	La Guitonnière - St Cornier des Landes
La Prise	La Prise - St Cornier des Landes

Fait le 10/12/2024

Date de transmission de l'acte: 31/12/2024
Date de réception de l'AR: 31/12/2024
061-200049765-800DE2428N13-DE

AGED I



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anaïs	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDERIE Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSEIER Bertrand	P	LOVET Magalie	P
LORGEUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N14 Tinchebray – aménagement Carrefour – Rue André Breton – Rue de L'Abbaye

Madame le Maire rappelle que, suite à la démolition de l'ancienne salle du restaurant « Le Trotteur », il avait été évoqué un aménagement de l'ensemble permettant de sécuriser ce carrefour.

Les travaux sont estimés à 150 000 € HT, soit 178 572.50 € TTC.

Afin de mener à bien ce projet, il est proposé de solliciter une subvention la plus élevée possible pour le financer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de l'aménagement du carrefour rue André Breton – rue de l'Abbaye :
DETR 35 % + 5% (au titre de commune nouvelle) 60 000.00 €
Autofinancement 90 000.00 €
- Dit que ce projet est inscrit au budget 2025,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la DETR la plus élevée possible,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER



Le Maire,

Josette PORQUET

Date de transmission de l'acte: 18/12/2024
Date de réception de l'AR: 18/12/2024
061-200049765-800DE2428N14-DE
AGB DI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telrecours.fr.

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 23
Votants 26
Date de convocation 03/12/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	P	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BRAD Thérèse	A	BIZET Brigitte	A
CAILLY Dominique	A	DAVID Marie-Laure	P	DÉCOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	P	DUMAINE Anais	A
DURAND Dominique	P	FAUCONNIER Éric	P	OLICQUEL Erwan	A	GOUASDON Christophe	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P
GRUSON Annick	P	HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	A	HEUDE Anis	A	JARRY Yveline	P
JOBARD Louis	P	LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	P	LOIVET Magalie	P
LORGEOUX Isabelle	P	MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P
RAULT Benoît	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir : Brigitte Bizet à Dominique Maupas, Thérèse Brard à Josette Porquet, Jean-Charles Patry à Frédérique Roullier.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

N° 800DE2428N15 Tinchebray – DETR – Voirie lotissement « les grandes terres »

Le Maire laisse la parole à Christophe Lecordier, en charge du dossier.

La commune de Tinchebray prévoit la création d'un lotissement pour concevoir 16 logements sociaux avec le concours de Logissia. Afin de réaliser ce projet, il y a création de voirie et réseau pour desservir ces logements dont le montant s'élève à 469 629.05 € HT soit 563 554.86 € TTC.

La commune propose de solliciter une subvention au titre de la DETR à hauteur de 35 % soit la somme de 164 370.00 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de créer les voies et réseaux nécessaires pour le lotissement « des Grandes Terres »,
- Dit que ce projet est inscrit au budget 2025, d'un montant de 1 000 000.00 €.
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la DETR la plus élevée possible,
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Le secrétaire de séance,

Frédérique ROULLIER




Le Maire,

Josette PORQUET



Date de transmission de l'acte: 18/12/2024

Date de réception de l'AR: 18/12/2024

061-200049765-800DE2428N15-DE

A C E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr